

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 3 février 2006

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45  
Nombre de Conseillers présents : 37  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 45  
Quorum : 23  
Date convocation du Conseil Communautaire : 27/01/06  
Date d'affichage de la convocation au siège : 27/01/06  
 La séance est ouverte

**Le 3 février de l'année deux mille six à 18h30**  
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
 à Martillac  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)		Mme SECCO	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	jusqu'à 20 h 20		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	jusqu'à 20h20			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	à/c 19h05			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	à/c 19h30	M. TAMARELLE		THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. LAPORTE	
AUZIER Daniel	X			LAFFARGUE Alexandre		M. VIGNERON	
BALAYE Philippe		M. ROUSSELOT		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel		M. MAYEUX		MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain	X			MUSSEAU Alain		M. SAUZEAU	
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		Mme CHENNA	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis	X			PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine	X		
FAUGERE Michel		Mme DUPUY		ROUSSELOT Gilbert	X		
FOUSSIER Jean Guy	X			SAUZEAU Jacky	X		
GACHET Jean Michel		Mme MAY		SERIS Didier		M. GOURGUES	
GARBAY Dominique	X			TARRIDE Francis	X		
GONZALEZ Raymond		Mme LOPEZ		VIDAL Pierre	X		
GOUVERNEUR Gérard	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 20 janvier 2006 est adopté avec 2 abstentions (M. ROUSSELOT, procuration M. BALAYE)

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 03 février 2006**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2006/01	Vote du compte administratif- budget principal- exercice 2005	Adopté par 41 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/02	Approbation du compte de gestion- budget principal- exercice 2005	Adopté à l'unanimité
2006/03	Affectation du résultat- budget principal- exercice 2005	Adopté à l'unanimité
2006/04	Vote du taux de taxe professionnelle- exercice 2006	Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/05	Vote du taux de la TEOM- exercice 2006	Adopté par 42 voix pour et 3 voix contre (Mme Bourrousse - M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/06	Vote du budget primitif- budget principal «CDC Montesquieu» exercice 2006	Adopté par 43 voix pour et 2 voix contre (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/07	Vote du compte administratif- budget annexe «site Montesquieu»-exercice 2005	Adopté par 42 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/08	Approbation du compte de gestion- budget annexe « Site Montesquieu » exercice 2005	Adopté à l'unanimité
2006/09	Affectation du résultat- budget annexe »Site Montesquieu » exercice 2005	Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot -procuration M. Balayé)
2006/10	Vote de la valeur des points des quote parts de charges	Adopté à l'unanimité
2006/11	Vote du budget primitif- budgets annexes- exercice 2006	Budget annexe site Montesquieu : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)  Budget annexe extension zone Montesquieu : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration

		<p>M. Balayé)</p> <p>Budget annexe extension zone Migelane : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)</p> <p>Budget annexe ordures ménagères : 43 voix pour et 2 voix contre (M. Rousselot - procuration M. Balayé)</p> <p>Budget annexe transports scolaires : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)</p>
2006/12	Modification des membres du conseil communautaire et de la composition des commissions	Adopté à l'unanimité
2006/13	Tableau des effectifs	Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/14	Marché de gardiennage du Site Montesquieu- lancement de la procédure	Adopté à l'unanimité
2006/15	Subventions aux associations	Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)
2006/16	Approbation du budget et attribution de la subvention de fonctionnement à l'office de Tourisme de Montesquieu	Adopté par 42 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé) M. Vidal ne prend pas part au vote
2006/17	Modifications des membres du comité de direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2006/18	Renouvellement de l'adhésion au PLIE des Graves	Adopté à l'unanimité
2006/19	Mission locale de Graves-renouvellement convention 2006	Adopté à l'unanimité
2006/20	Adhésion à l'association des amis du voyage de la Gironde	Adopté par 41 voix pour et 2 abstentions (Mme Dupuy - procuration M. Faugère)
2006/21	Subvention aux associations	Adopté à l'unanimité
2006/22	Convention relative au document d'objectif NATURA 2000- désignation des représentants de la de Communauté de Communes de Montesquieu	Adopté à l'unanimité

2006/23	Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Villenave d'Ornon pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche	Adopté à l'unanimité
2006/24	Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Cestas pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche	Adopté à l'unanimité
2006/25	Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Portets pour l'entretien et la mise en valeur des bords de Garonne sur le linéaire de la commune	Adopté à l'unanimité
2006/26	Contrat enfance et contrat temps libre- avenant 2006	Adopté à l'unanimité
2006/27	Marché d'entretien et de maintenance des infrastructures des ZA d'intérêt communautaire	Adopté à l'unanimité
2006/28	Vente de terrain- société FCA- zone artisanale de Migelane	Adopté à l'unanimité
2006/29	Convention avec le département de la Gironde pour l'aménagement du carrefour de la ZAE de Migelane	Adopté par 40 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

# **Compte-rendu analytique**

Ce compte rendu est un compte rendu analytique succinct en complément des tableaux financiers du budget

Après une brève introduction, Mr le Président passe la parole à Mr CONSTANT pour présenter le compte administratif.

## **2006/01 - Vote du compte administratif- budget principal- exercice 2005**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Avant de faire un récit indigeste et laborieux de tous les chiffres du Compte Administratif, Mr CONSTANT remercie Madame TRINGALI, trésorière de Castres-Gironde, pour qui le budget de la CCM est un rajout de travail énorme et remercie également Madame BOLESVE qui fait un travail remarquable comme tous les services de la CCM.

La projection de différents tableaux permet de remarquer principalement :

Pour les dépenses de fonctionnement, le poste principal concerne les ordures ménagères. L'atténuation de produits c'est l'attribution de compensation toujours identique. Le montant total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2005 s'élève à 9 554 996,70 €.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, on remarque une augmentation de la TPU d'environ un demi million d'euros.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 10 448 162,77 € soit un excédent de fonctionnement de 863 966,07 €.

Concernant l'investissement, un poste important en dépenses et en recettes est constitué par une opération d'ordre avec le Département de la Gironde relatif à la cession des terrains du site Montesquieu.

Le déficit d'investissement s'élève à 773 608,59 €. La comparaison excédent et déficit conduit à un solde positif de 90 357 € pour l'exercice 2005.

Le résultat de clôture en fonctionnement est un excédent de 3 113 218,05 €, en investissement un déficit de - 840 543,94 € soit un résultat d'ensemble de 2 272 674,11 €.

Monsieur NARDI souhaite revenir sur les chiffres et note l'importance de l'excédent. Celui-ci se retraduit chaque année. Ceci se fait à son avis au détriment des communes. Il souhaite que la Communauté de Communes de Montesquieu aille dans le sens de l'aide aux communes par la prise en charge de dépenses qui pèsent dans les budgets.

Monsieur CONSTANT pense que la Communauté de Communes de Montesquieu a eu raison d'être prudente. Au budget 2006 viendront s'intégrer les notions de fonds de concours, de fond de solidarité, ainsi que l'intégration des charges des transports scolaires et des syndicats de bassins versants.

Adopté par 41 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

**2006/02 - Approbation du compte de gestion- budget principal- exercice 2005**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il s'agit de constater que les comptes de la Trésorerie sont identiques à ceux de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Adopté à l'unanimité

**2006/03 - Affectation du résultat- budget principal- exercice 2005**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le résultat de la section de fonctionnement reprend l'excédent 2005, ainsi que le résultat de l'exercice antérieur.

*Le résultat de clôture à affecter est de 3 113 218.05 € auquel il convient de retirer le besoin de financement en investissement 840 543.94 € et les RAR 343 322.79 €.*

Les restes à réaliser en recettes se montent à 108 705.90 € et concernent principalement des subventions. Les restes à réaliser en dépenses se montent à 452 028.69 € et concernent principalement l'immeuble de l'office de tourisme de Montesquieu.

*Tous ces chiffres conduisent à un excédent reporté à la section de fonctionnement est donc de 1 929 351 €.*

A ce résultat, s'ajoutent les excédents et les dépenses liées aux bassins versants.

Adopté à l'unanimité

**2006/04 - Vote du taux de taxe professionnelle- exercice 2006**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Toujours à l'aide de graphiques, il est fait remarque que :

- les bases de TP augmentent selon une croissance de 15 % en 4 ans ;
- l'évolution des taux est de 7 % en 4 ans ;
- l'évolution des produits quant à elle est de 31 %.

Considérant le taux 2005 de TPU qui est de 13,50% et en appliquant le taux de l'inflation de 1,9 %, le taux proposé est de 13.75 %.

Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

<b>2006/05 - Vote du taux de la TEOM- exercice 2006</b>
---

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

En 2005, il a été décidé de passer à une zone unique de perception afin d'harmoniser le taux qui cette année sera donc un taux également unique.

Considérant une augmentation des bases directement liée à celle de la population,

Considérant l'augmentation du prix du pétrole,

Considérant la réduction légère de la participation des communes à l'UCTOM,

Le taux qui permet de couvrir le montant de la TEOM nécessaire à l'équilibre du budget des OM apparaît être celui de 13,66 %. Ce taux unique engendrera la diminution pour l'ancienne zone (Castres, Beautiran, Cadaujac) et une augmentation pour les autres.

Monsieur ROUSSELOT constate que pour la commune de Cadaujac, le taux va légèrement baisser. Mais il déplore que les fréquences de ramassage des déchets verts et encombrants aient diminué, ainsi que celle des ordures ménagères résiduelles.

Monsieur le Président rappelle que la commune de Cadaujac comme les autres communes dispose de deux ramassages par semaine (une collecte ordures ménagères et une collecte sélective).

Dans la perspective de la création de la Communauté de Communes de Montesquieu il était prévu d'harmoniser le service pour aboutir à un taux unique.

Monsieur DUFRANC estime qu'à moyen terme inévitablement le taux va augmenter. Il pense qu'il faut faire un effort pédagogique auprès des administrés.

Monsieur le Président rappelle que la communication autour des ordures ménagères est importante. Il constate que les communes relaient volontiers l'information par le biais des bulletins municipaux.

Monsieur GOUVERNEUR estime qu'il faut rester attentif aux moyens de réduire le volume des déchets.

Monsieur ROUSSELOT reprend les propos du Président, pour confirmer que Cadaujac disposait jusqu'à présent de deux collectes hebdomadaires d'ordures ménagères résiduelles.

Adopté par 42 voix pour et 3 voix contre  
(Mme Bourrousse - M. Rousselot - procuration M. Balayé)

<b>2006/ 06 - Vote du budget primitif- budget principal «CDC Montesquieu» exercice 2006</b>
---

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le principe du DOB a été respecté pour l'élaboration de ce budget.

**Fonctionnement :**

Les recettes sont de deux ordre : prévisionnelle de TP environ 5.5 millions € et montant DGF de 1 million €.

Un élément important en Administration Générale : sont intégrés 150 000 € de fonds de concours et sont maintenus 30 000 € de dotation de solidarité. Les clés de répartition restant à définir.

Développement économique : création de deux budgets annexes : Migelane et Montesquieu. Maintien des fonds pour organiser un forum.

Ordures ménagères : elles font l'objet d'un budget annexe. Toutefois, la somme inscrite dans le budget principal correspond au paiement des salaires des agents, qui ne peuvent être prélevés sur le budget annexe. Le remboursement sera fait dans un second temps.

Environnement : pour l'essentiel, c'est l'intégration des bassins versants.

Aménagement du territoire : protection de la zone humide. Est également financé dans cette commission le Système d'Information Géographique (SIG).

Tourisme : subvention de 159 000 € au tout nouvel EPIC.

Actions sociales : principalement subvention à la Mission Locale.

Associations et Equipements scolaires : les transports scolaires sont intégrés.

Jeunesse : actions du CISPD.

Fidélisation des 4 200 000 € d'attribution de compensation à reverser aux communes ... !!!

### **Investissement :**

Le budget s'équilibre à environ 3 000 000 €.

Pour l'essentiel :

Administration générale : la somme de 8 500 € est destinée à l'acquisition de mobilier pour le nouveau personnel.

Développement économique : travaux zone de Calens

Environnement : bassins versants et participation à la Réserve Naturelle Géologique

Espace communautaire : achat de logiciel SIG

Tourisme : achat de logiciels et de mobilier pour l'EPIC. Travaux supplémentaires du bâtiment.

Actions sociales : achat de mobylettes pour les demandeurs d'emploi. Aire d'accueil des gens du voyage.

Jeunesse : installation du CISPD et achat d'un kit sécurité routière.

Communication : mise en place de la signalétique (totems).

## Débat :

Monsieur NARDI observe l'inscription de fonds de concours aux communes. Il souhaite que cette somme soit effectivement reversée aux communes. Il note que l'an passé la somme inscrite comme dotation de solidarité n'a pas été versée.

Monsieur le Président rappelle que ce budget peut toujours être amendé par une décision modificative. Il confirme la volonté de mettre à disposition les fonds de concours. Cependant, cela suppose de définir très clairement les critères d'attribution et de vérifier que ceux-ci s'inscrivent dans un cadre juridique légal.

Monsieur FATH remarque que les dotations de solidarité pourraient abonder les budgets communaux. Cependant, il note que certaines dépenses qui étaient préalablement assumées par les communes le sont maintenant par la Communauté de Communes de Montesquieu (par exemple, reprise des bassins versants, pour lesquels des cotisations étaient versées).

Concernant les fonds de concours, ceux-ci permettent à la Communauté de Communes de Montesquieu d'abonder des dépenses d'investissement. Il faut pour cela que les projets s'inscrivent dans les projets de la Communauté de Communes de Montesquieu et qu'elle y trouve un intérêt.

Monsieur ROUSSELOT s'étonne que l'on prenne des abonnements à la CONNEX au lieu de prendre des bus sur le canton.

Monsieur SOURROUILLE précise qu'il s'agit là d'actions de la Mission Locale.

Adopté par 43 voix pour et 2 voix contre (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

<b>2006/07 - Vote du compte administratif- budget annexe «site Montesquieu»- exercice 2005</b>
--

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Ce budget comprend toutes les dépenses liées à la gestion du Site Montesquieu, notamment le gardiennage.

Les dépenses s'élèvent à 121 504.49 € et les recettes à la somme de 141 586.82 €.

Adopté par 42 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

<b>2006/08 - Approbation du compte de gestion- budget annexe « Site Montesquieu » exercice 2005</b>
---

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les comptes sont en parfaite harmonie avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2006/09 - Affectation du résultat- budget annexe »Site Montesquieu » exercice 2005**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il n'y a que des recettes en fonctionnement *pour environ* 45 000 €. Cette somme sera reportée en recettes sur la section de fonctionnement.

Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot -procuration M. Balayé)

**2006/10 - Vote de la valeur des points des quote parts de charges**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de voter la valeur du point qui est appliqué pour les terrains et les bureaux du site Montesquieu.

Il est proposé une valeur de 55.25 € HT.

Adopté à l'unanimité

**2006/11 - Vote du budget primitif des budgets annexes- exercice 2006**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Gestion du Site Montesquieu : en dépenses essentiellement frais de gardiennage du site. En recettes, essentiellement quote parts de charges.

Zone Montesquieu : en dépenses principalement achat de terrains et travaux. En recettes, principalement la vente de terrains.

Zone Migelane : en dépenses achat de terrains. En recettes il s'agit de la vente de terrains et de subventions.

Ordures ménagères : le budget *s'élève à* 3.5 millions d'euros *correspondant* essentiellement à la participation à l'UCTOM et au coût des marchés publics de collecte financés essentiellement par la TEOM.

Transports scolaires : *le budget 2006 ne couvre* que quatre mois. Il faut donc avoir à l'esprit que le budget annexe de l'année prochaine prendra en compte les 10/10èmes de l'année. *Les recettes sont assurées par* la participation des familles et du Conseil Général.

Budget annexe site Montesquieu : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

Budget annexe extension zone Montesquieu : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

Budget annexe extension zone Migelane : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

Budget annexe ordures ménagères : 43 voix pour et 2 voix contre (M. Rousselot -  
procuration M. Balayé)

Budget annexe transports scolaires : 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot -  
procuration M. Balayé)

**2006/ 12 - Modification des membres du conseil communautaire et de la  
composition des commissions**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de remplacer Monsieur OLIVIER au sein de la commission « politique touristique »  
par Monsieur GOURGUES.

Adopté à l'unanimité

**2006/13 - Tableau des effectifs**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Dans le cadre de la reprise de la compétence bassins versants, il s'agit de recruter un  
technicien rivière. Ce poste est ouvert au 01<sup>er</sup> mars.

Monsieur CONSTANT ajoute que ce poste est subventionné à hauteur de 80 %.

Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

**2006/14 - Marché de gardiennage du Site Montesquieu- lancement de la  
procédure**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de lancer le marché de gardiennage du site, entre 20 h et 08 h ainsi que le week  
end et les jours fériés.

Adopté à l'unanimité

**2006/15 - Subventions aux associations**

**Rapporteur : Monsieur MAYEUX**

Il s'agit de subventionner l'association Jazz and Blues, qui organise un festival du 20 au 24  
juin prochain. Cette association a répondu à la demande de la commission, en proposant  
des concerts dans plusieurs communes du canton.

La commission a proposé la somme de 3 500 €.

Monsieur FATH informe que le Conseil Général a retenu cette manifestation dans le cadre des Scènes d'Eté en Gironde.

Monsieur DUFRANC souligne que la somme est importante et que d'autres festivals risquent de demander la même somme.

Monsieur MAYEUX rapporte que la commission a été unanime quant à cette subvention. Il note que le budget de la manifestation lui-même est important.

Adopté par 43 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

<b>2006/16 - Approbation du budget et attribution de la subvention de fonctionnement à l'office de Tourisme de Montesquieu</b>
--

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'Office de Tourisme de Montesquieu a établi un budget, qui se monte à 186 000 €. Ce montant inclut : une subvention de la CCM de 159 000 €, vente de produits de 5 000 €, impôts et taxes spécifiques de 20 000 € et autres produits de gestion.

Adopté par 42 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

M. Vidal ne prend pas part au vote

<b>2006/17 - Modifications des membres du comité de direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu</b>
--

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'inverser le titulaire et le suppléant pour la commune de Saint Selve. Monsieur BATISSE devient titulaire au Comité de Direction.

Adopté à l'unanimité

<b>2006/18 - Renouvellement de l'adhésion au PLIE des Graves</b>
--

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Le PLIE regroupe la CCM et la commune de Bègles. Cela représente 53 000 habitants dont 2 827 demandeurs d'emploi.

974 jeunes ont été suivis par la Mission Locale, dont 405 sur la CCM.

864 bénéficiaires du RMI dont 297 sur notre territoire.

L'année 2006 est une année de transition avant l'élaboration du nouveau protocole 2007/2013.

Au niveau national, le PLIE est reconnu comme le dispositif le plus efficace pour réinsérer les demandeurs d'emploi en grande difficulté.

L'objectif d'intégration sur le PLIE a été atteint et dépassé sur la période 2001/2005.

La sortie vers un emploi durable atteint le chiffre de 53 %.

L'objectif 2006 : 50 nouveaux demandeurs d'emploi devront intégrer le dispositif.  
Depuis juin 2003, 43 personnes sont sorties vers un emploi durable.

Monsieur le Président informe qu'il semblerait que le FSE diminue ses financements de 10%.

Adopté à l'unanimité

<b>2006/19 - Mission locale des Graves- renouvellement convention 2006</b>
--

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

La Mission Locale déploie diverses actions, particulièrement l'extension du parc de deux roues, le financement d'abonnements à la CONNEX, le financement d'heures de préparation au code de la route, le financement d'heures de conduite, l'hébergement et le suivi social des jeunes en rupture familiale, le développement de la plate forme d'accueil des jeunes ayant des problèmes d'illettrisme et point d'accueil pour les jeunes en grande difficulté.

Adopté à l'unanimité

<b>2006/20 - Adhésion à l'association des amis du voyage de la Gironde</b>
--

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La Communauté de Communes de Montesquieu essaie d'être opérationnelle pour 2006 dans ce dossier. Cette association travaille en partenariat avec les collectivités. Ils apportent leurs conseils sur différentes réalisations, et préconisations en matière sociale.

Monsieur SOURROUILLE rappelle qu'une ligne budgétaire est prévue pour des actions de mobilité, notamment l'achat de mobylettes. Une ligne est également prévue pour les subventions menant des actions à caractère social sur le territoire.

Monsieur ROUSSELOT demande s'il s'agit d'une autre association que celle de Talence.

Monsieur le Président répond que cette association travaille avec les communes pour la réalisation des aires d'accueil.

Adopté par 41 voix pour et 2 abstentions (Mme Dupuy - procuration M. Faugère)

**2006/21 - Subvention aux associations**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Il est proposé de verser une subvention à l'association GALA qui joue un rôle important auprès des personnes handicapées. Cette association souhaite acquérir un mini bus, objet de la subvention.

Adopté à l'unanimité

**2006/22 - Convention relative au document d'objectif NATURA 2000- désignation des représentants de la de Communauté de Communes de Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération a pour objet de désigner les représentants qui siègeront au comité de pilotage du DOCOB Natura 2000. La Communauté de Communes de Montesquieu est maître d'œuvre de cette opération, aux côtés des communes de Bègles et de Villenave d'Ornon.

Le financement du DOCOB est pris en charge à 80 % par l'Etat et à 20 % par les collectivités intéressées.

Adopté à l'unanimité

**2006/23 - Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Villenave d'Ornon pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de désigner les représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Villenave d'Ornon pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche.

Il a semblé intéressant de mettre comme représentants les élus qui ont siégé dans les différents syndicats.

Monsieur ROUSSELOT souhaite que Monsieur MARTIN siège à sa place.

Adopté à l'unanimité

**2006/24 - Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Cestas pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de désigner les représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Cestas pour la gestion du bassin versant de l'Eau Blanche.

Adopté à l'unanimité

**2006/25 - Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Portets pour l'entretien et la mise en valeur des bords de Garonne sur le linéaire de la commune**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de désigner les représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'entente avec Portets pour la gestion des bords de Garonne.

Adopté à l'unanimité

**2006/26 - Contrat enfance et contrat temps libre- avenant 2006**

**Rapporteur : Madame SECCO**

Les contrats enfance et temps libre ont été signés pour la période 2002/2005.

A l'arrivée à échéance, la CAF a souhaité disposer d'une année pour évaluer les contrats. D'autre part, la CAF renégocie avec l'Etat son financement et revoit sa politique envers ces deux contrats.

L'évaluation du budget par la CAF en prenant en compte toutes les demandes était de l'ordre de 17% d'augmentation et l'Etat en a accordé 6%.

Cette année est donc consacrée à l'évaluation mais aussi au recueil des projets à développer en matière de petite enfance, jeunesse et famille.

Cette démarche est pilotée avec l'ensemble des partenaires institutionnels, les professionnels et la commission jeunesse.

Elle va se dérouler en trois axes :

- questionnaires diffusés dans les établissements scolaires, les structures d'accueil, les CLSH, les accueils péri-scolaires et les points rencontre en février,
- collecte des informations,
- élaboration du projet éducatif intercommunal.

La démarche est accompagnée par l'IFRASS qui interviendra sur quatre séances.

Il est proposé de prolonger les contrats d'une année.

Le budget 2006 prévoit deux postes : l'un pour le CISPD et l'autre pour renforcer le RAM.

Monsieur le Président souligne que l'étude des questionnaires permettra de préparer le nouveau contrat 2007/2009.

D'autre part, la CAF annonce une stagnation voire une baisse de ses subventions. Ceci est inquiétant car les élus ont mis en place sur les communes des services.

La CAF engage à la prudence quant à la mise en place de nouvelles actions.

Adopté à l'unanimité

**2006/27 - Marché d'entretien et de maintenance des infrastructures des ZA d'intérêt communautaire**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le montant prévisionnel maximum des travaux sur trois ans s'élève à 195 000 €HT. Jusqu'à présent il existait un marché à bons de commande avec l'entreprise SOBEBO, qui expirait au 31 décembre 2005.

Adopté à l'unanimité

**2006/28 - Vente de terrain- société FCA- zone artisanale de Migelane**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

La ZA de Migelane a été aménagée pour les artisans. Les découpages des lots sont effectués.

La société FCA, déjà implantée sur la zone, a souhaité disposer d'une parcelle supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

**2006/29 - Convention avec le département de la Gironde pour l'aménagement du carrefour de la ZAE de Migelane**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de réaliser le carrefour d'accès à la ZA de Migelane. Le montant total des travaux est estimé à 148 000 € HT. Le Conseil Général prendra à sa charge la bande de roulement. La subvention est de 39 610 €. Le solde à la charge de la Communauté de Communes de Montesquieu est de 108 390 €.

Adopté par 40 voix pour et 2 abstentions (M. Rousselot - procuration M. Balayé)

**Questions diverses**

Monsieur le Président informe d'une modification dans les dates prévisionnelles des conseils. Il sera vraisemblablement nécessaire de faire un conseil au mois de mars/avril, notamment concernant la reprise du bâtiment.

Monsieur le Président remercie Monsieur CONSTANT pour sa présentation de ce budget, ainsi que les Vice Présidents pour leur implication et les services.